

PREFET DE LA MANCHE

Sous-Préfecture d'Avranches

N° 2022-35

### Attestation de compétences

### Guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel

-----

Au vu du dossier présenté par M. Olivier CHAMPION et après avis conforme de la sous-commission technique, réunie le 6 décembre 2021, la commission d'évaluation des risques de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel, atteste que M. Olivier CHAMPION dispose des compétences requises pour continuer à exercer l'activité de guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel dans l'intérêt de la sécurité publique.

**L'attestation de compétences délivrée ce jour est valable jusqu'au 31 décembre 2024.**

**22 FEV. 2022**

Avranches, le  
Le Président de la commission,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet d'Avranches,



Gilles TRAIMOND